

France-Montpellier: Engineering services

OJ S 34/2015 18/02/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Société d'aménagement de l'agglomération de Montpellier (SAAM)

National registration number: 52113071600017

Postal address: SAAM C/S SERM — Étoile Richter — 45 place Ernest Granier — CS 29502

Town: Montpellier Cedex 2

Postal code: 34960

Country: France

Contact person: Service ODE à la mer

For the attention of: Névile Williamme

E-mail: ao-urbafenouilletbirhakeim@saam-agglo.fr

Telephone: +33 467136369

Fax: +33 467136353

Internet address(es):

Electronic access to information: ao-urbafenouilletbirhakeim@saam-agglo.fr

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Town: Montpellier Cedex 2 Postal code: 34960

Country: France

I.2. Type of the contracting authority

Other: Société publique locale d'aménagement (SPLA)

I.3. Main activity

Other: Aménagement

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Mission d'architecte urbaniste coordonnateur dans le cadre de l'aménagement du quartier « Bir Hakeim / Fenouillet », situé au sein de l'opération d'aménagement d'ensemble « ODE à la Mer », sur la communes de Pérols (34).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Département de l'Hérault (France).

NUTS code FR813 Hérault

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: à la survenance du besoin, et non selon un échéancier préétabli dans l'accord-cadre.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Contenu des missions confiées à l'architecte :

Mission 1 – Prescriptions architecturales, urbanistiques et paysagères :

- étude de faisabilité des VRD des espaces publics secondaires du quartier,
- définition du plan masse indicatif et évolutif du quartier,
- assistance à la programmation prévisionnelle des différentes composantes des constructions ou équipements du quartier (définition des concepts, organisation spatiale, surfaces, ...),
- spécifications en matière de : délimitations de principe entre les espaces publics, collectifs, privés / traitement paysager et environnemental / concept architectural et traitement des constructions / épannelages / perspectives / plan lumière, relation entre le quartier et son environnement proche,
- préconisations hydrauliques du quartier,
- préconisation énergétiques du quartier,
- établissement du cahier des prescriptions architecturales urbanistiques paysagères environnementales et énergétiques du quartier.

Mission 2 – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des dossiers réglementaires :

- assistance à l'élaboration du dossier de réalisation de ZAC pour ce qui concerne le quartier concerné,
- assistance à l'élaboration des modifications du PLU pour ce qui concerne le quartier concerné,
- assistance à la concertation.

Mission 3 – Mission de suivi opérationnel :

- études de faisabilité de certains programmes du quartier,
- établissement des fiches de lots du quartier,
- accompagnement dans l'élaboration des PC des constructeurs,
- avis sur demande de PC et suivi de la conformité de la construction au cahier des prescriptions du quartier.

Mission 4 – Mission de suivi des études de conception et de réalisation des ouvrages des espaces publics secondaires du quartier :

- préconisations pour la conception des ouvrages publics,
- suivi de la conception des ouvrages publics,
- suivi de la réalisation des ouvrages publics.

Mission 5 – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration puis la conception du système de production énergétique adapté au contexte géographique du quartier et au

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché porte sur une mission de maîtrise d'oeuvre telle que décrite ci-avant, dans le cadre de la conception et la réalisation du secteur « Bir Hakeim / Fenouillet » au sein de l'opération d'aménagement d'ensemble ODE à la Mer.

Au travers du projet d'aménagement et développement durable (PADD) de son schéma de cohérence territoriale (SCOT), la Communauté d'Agglomération de Montpellier (aujourd'hui Montpellier Méditerranée Métropole) a approuvé, en 2006, des sites stratégiques d'enjeu métropolitain parmi lesquels figure celui du site de la Route de la Mer.

Le projet urbain ODE A LA MER a pour objectif, sur ce site, à la fois le renouvellement profond de ce tissu économique à dominante commerciale existant, la recomposition et la modernisation de l'armature et des formes de distributions commerciales, l'introduction de logements autour des stations de transport en commun, la réalisation des équipements nécessaires à la vie de ce nouveau quartier pour conduire à une véritable mixité fonctionnelle et sociale et la modernisation ou la création selon les cas d'équipements publics.

L'équipe d'urbaniste-coordonateur du projet urbain d'ensemble est composé de RRA (B. Reichen) et Alfred Apter Paysage (A. Peter). Elle aura en charge et la cohérence du projet d'ensemble, la définition des préconisations urbaines, et la coordination des études urbaines des différents secteurs du site attribués aux architectes en chef et/ou au maîtrises d'oeuvre de secteur. La conception/réalisation des équipements primaires du projet d'ensemble (VRD et paysage) a été confiée au groupement EGIS France/ Atelier Ville et Paysages.

Le secteur « Bir Hakeim / Fenouillet » fait partie intégrante de ce projet d'ensemble.

C'est un secteur de « renouvellement urbain », entièrement construit et occupé par des moyennes surfaces commerciales des années 80, destiné à être reconverti d'une part en deux quartiers mixtes dans le cadre d'une programmation mixte et évolutive (hébergement, équipement publics ou privés, services, activités, bureaux, commerces, habitat), et d'autre part en une zone naturelle à vocation hydraulique (inondable).

Ce secteur porte sur un périmètre d'environ 20 hectares. Son programme prévisionnel des constructions est de l'ordre de 90 000 mètres carré de surface de plancher à développer, sur une période de 5 à 10 ans.

Il est composé de trois sites :

Le site du Fenouillet Nord (non inondable) : secteur construit à vocation commerciale, destiné à accueillir à CT/MT une programmation mixte, comprenant notamment une composante significative à vocation d'hébergement étudiant, après libération progressive des emprises actuellement occupées.

Le site du Fenouillet Sud (inondable) : secteur construit à vocation commerciale identifié en

zone bleue et rouge du PPRI, destiné à MT/LT à faire l'objet d'un réaménagement hydraulique et paysager, après libération des emprises actuellement occupées.

Le site de Bir Hakeim (entre l'av. Bir-Hakeim et les zones pavillonnaires de Pérols) : secteur partiellement construit à vocation commerciale, destiné à une programmation mixte dont une composante significative à vocation d'hébergement pour seniors, après libération progressive des emprises actuellement occupées.

NB : le secteur ne comprend pas les terrains du centre commercial AUCHAN PLEIN SUD (Hypermarché galerie et parkings).

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer des marchés complémentaires pour la réalisation de nouvelles prestations qui seraient devenues nécessaires à la suite de circonstances imprévues dans l'exécution du marché objet de la présente procédure.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 96 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

1) Retenue de garantie : non

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

1) Modalités essentielles de financement : pour le financement l'opération pour les besoins de laquelle le marché est passé, le pouvoir adjudicateur entend principalement mobiliser ses ressources propres (produits de la commercialisation des lots).

2) Modalités essentielles de paiement :

a) forme des prix : forfaitaires et unitaires ;

b) variation des prix : prix révisables ;

c) avance : non ; d) délai maximal de paiement : 30 jours.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

1) Acceptation des candidatures présentées en groupement : Sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence, les prestataires de services sont autorisés à se porter candidats en groupements, quelle que soit la forme de celui-ci. En cas de groupement, la candidature est présentée et la lettre de candidature est signée :

— soit par chaque membre dudit groupement ;

— soit par le mandataire s'il justifie disposer des habilitations nécessaires pour représenter chacun de ses cotraitants.

2) Acceptation des candidatures multiples : le pouvoir adjudicateur n'interdit pas à un même prestataire de services de présenter, pour le marché, plusieurs candidatures en agissant à la fois :

— en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements ;

— en tant que membre de plusieurs groupements. Pour autant, nul prestataire de services ne peut être mandataire de plus d'un groupement pour le marché.

3) Intangibilité de la composition du groupement : la composition du groupement ne peut être modifiée entre la date limite de réception des candidatures et la date de signature du marché. Pour autant, si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres est mis en liquidation judiciaire, ou se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait, il peut demander au pouvoir adjudicateur l'autorisation de continuer à participer à la procédure de passation sans ledit prestataire de services défaillant, en proposant le cas échéant à l'acceptation du pouvoir adjudicateur un ou plusieurs sous-traitants. En ce cas, le pouvoir adjudicateur se prononce sur ladite demande après examen de l'expérience et des capacités professionnelle, technique et financière du groupement ainsi réduit et, le cas échéant, des sous-traitants présentés à son acceptation.

4) Forme juridique que devra revêtir le groupement attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur exige que le groupement auquel le marché serait attribué revête, pour la bonne exécution du marché, la forme d'un groupement conjoint à mandataire solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — pièces relatives aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (extrait K ou K bis et délégation et subdélégations de signature, par exemple) ;

— déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6.6.2005 modifiée ;

— lorsque le candidat est en redressement judiciaire : copie du (des) jugement(s) prononcé (s). En cas de cotraitance : le candidat doit produire :

— pour chaque membre du groupement, les pièces prévues au présent avis ;

— une lettre de candidature définissant identifiant les membres du groupement, y compris son mandataire, et l'habilitation du mandataire par chacun de ses cotraitants.

Pour justifier de son expérience et de ses capacités, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander au pouvoir adjudicateur la prise en compte de l'expérience et des capacités d'un ou plusieurs autres prestataires de services, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lesdits prestataires de services et lui (sous-traitance, par exemple). À cet effet, le candidat produit, pour chacun desdits prestataires de services, les pièces prévues au présent avis ainsi qu'un engagement écrit dudit prestataire de services prouvant qu'il disposera de son expérience et de ses capacités pour l'exécution du marché.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Aux fins d'évaluation sa capacité financière, le candidat produit, les pièces suivantes : déclaration indiquant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant la prestation de services de même nature que ceux qui sont l'objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required: Le candidat qui est objectivement dans l'impossibilité de produire un des renseignements demandés au présent III.2.2) peut prouver sa capacité financière par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Aux fins d'évaluation de son expérience et de sa capacité professionnelle, le candidat produit les pièces suivantes :

Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

Indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché.

Au vu des compétences techniques

Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 5 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services seront prouvées par des attestations du destinataire, ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats sont notamment invités à présenter des références relatives à des projets d'aménagement de quartiers mixtes en secteur de renouvellement urbain dans des communes périphériques d'agglomération de taille similaire

Minimum level(s) of standards possibly required:

Pour la bonne exécution du présent marché, le candidat (ou groupement) auquel le marché serait attribué devra présenter a minima les compétences suivantes :

Architecte urbaniste, Paysagiste, BET VRD, BET Hydraulique, Eclairagiste, Programmiste (équipements publics ou privés, résidences spécialisées, autres ...) AMO HQE compétent en environnement, énergie et systèmes de smartgrid.

En cas de cotraitance, il n'est pas exigé que chaque membre du groupement candidat dispose de la totalité des compétences techniques minimales sus énumérées.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Les candidats suivants seront éliminés :

- ceux dont le dossier de candidature aura été réceptionné après la date et l'heure limites IV. 3.4) ci-après ;
- ceux qui n'auront pas respecté les conditions et modalités de transmission des dossiers de

candidatures, définies au VI.3) ci-après ;

— ceux qui ne peuvent soumissionner à un marché ou à un accord-cadre en application de l'article 8 du décret n° 2005- 1742 du 30.12.2005 modifié ;

— ceux qui, le cas échéant après mise en œuvre de l'alinéa 1er du I de l'article 23 du décret n° 2005-1742 du 30.12.2005 modifié, produisent un dossier de candidature ne comportant pas les pièces mentionnées au III.2.1), III.2.2), III.2.3) ci-avant et IV.3.6) ci-après ;

— ceux qui, au vu des pièces produites à l'appui de leur candidature, ne justifient pas disposer de l'expérience et des capacités professionnelle, technique et financière minimales requises pour la bonne exécution du marché, notamment des compétences minimales définies au III.2.3) ci-avant ;

Les candidats admis à participer aux négociations seront sélectionnés, parmi les candidats restants en compétition, en fonction des critères suivants, d'égale importance :

Qualité des expériences et références présentées par le candidat pour des missions d'urbanisme et d'architecture dans le cadre d'opérations de quartiers mixtes en secteur de renouvellement urbain dans des communes périphériques d'agglomération de taille similaire.

Pertinence des moyens matériels et humains affectés à l'opération et pertinence de l'organisation de ces moyens présentés

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

1930

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

13.3.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other: Chaque pièce rédigée dans une autre langue que le français doit être accompagnée de sa traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. L'unité monétaire à utiliser est l'euro (€).

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre (le cas échéant, en chiffres uniquement): Monnaie: euro (€).

II.2.1) Quantité ou étendue globale: Valeur estimée hors TVA : Monnaie : euro (€).

Les candidatures sur format dématérialisé ne sont pas autorisées.

Les candidatures devront être remises avant l'heure et la date limite fixées ci-dessus à l'adresse indiquée au point I L'enveloppe extérieure devra préciser :

Candidature pour la Mission e maîtrise d'oeuvre dans le cadre de l'aménagement du quartier « Bir Hakeim / Fenouillet », situé au sein de l'opération d'aménagement d'ensemble « ODE à la Mer », Communes de Pérols (34) Ne pas ouvrir par le service courrier.

A ce stade de la procédure le DCE n'est pas disponible. Il sera adressé aux 3 candidats admis à négocier. Le présent avis a pour objet un appel à candidatures.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance

Postal address: 6 rue Joseph Autran Postal code: 13281

Country: France

Telephone: +33 491155050

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de grande instance

Postal address: 6 rue Joseph Autran Postal code: 13281

Country: France

Telephone: +33 491155050

VI.5. Date of dispatch of this notice

6.2.2015